

Privatisation du Laboratoire cantonal. Quelles conséquences ?

Depuis le premier janvier 2016, le Laboratoire cantonal n'existe plus. La disparition de cette unité administrative, jusqu'alors rattachée au SCAV, est consécutive à une décision du Parlement, prise lors de sa séance du 17 décembre 2014 dans le cadre du programme OPTIMA.

Le Jura, en se privant délibérément de cet outil de travail et en confiant les analyses qu'il réalise dans le domaine de la protection de l'environnement à des laboratoires privés, devient le seul canton suisse sans accès direct à un laboratoire cantonal environnemental. De ce fait, il ne sera plus possible de bénéficier de l'appui précieux de l'association de ces derniers. Cette décision malheureuse aura un coût puisque toute requête du canton hormis les analyses de routine, devra faire l'objet de contrats particuliers avec des laboratoires spécialisés.

La fermeture de ce laboratoire a provoqué le licenciement de 7 personnes qualifiées, dont la plupart travaillent au service du Canton depuis de nombreuses années. A notre connaissance, c'est la seule mesure du programme OPTIMA qui, pour une économie très aléatoire de 100 000 fr, est aussi brutale, d'autant plus que ces personnes, à l'exception d'une seule, se retrouvaient à la fin du mois de décembre sans aucune perspective d'avenir et sans aucune aide de la part de leur hiérarchie, malgré des promesses d'accompagnement clairement formulées lors de l'annonce de leur licenciement.

La fermeture de ce laboratoire a eu des conséquences néfastes pour l'emploi dans le Jura puisque les analyses de denrées alimentaires et une partie de celles que demande l'Hygiéniste du travail seront réalisées à Neuchâtel, canton vers lequel il faudra acheminer ou envoyer les échantillons. Pire, les analyses de surveillance dans le cadre de la construction de l'A16, jusqu'à présent et depuis de nombreuses années effectuées par le Laboratoire cantonal, sont, depuis janvier dernier, confiées à un laboratoire allemand ayant une antenne en Suisse.

Parallèlement à la fermeture du Laboratoire cantonal, le Gouvernement, en 2014, a décidé de nommer un nouveau Chimiste cantonal, responsable du contrôle des denrées alimentaires, en raison de la démission du titulaire. Cette personne en formation sera la seule en Suisse à dépendre totalement d'un autre canton pour les analyses de denrées alimentaires et objets usuels qu'elle décidera d'effectuer, par exemple en urgence (contaminations à la Lysteria ou aux salmonelles, etc...), ce qui sera un handicap majeur.

Jusqu'à présent, le Canton disposait d'un spécialiste des questions de radioactivité en la personne du chef du Laboratoire cantonal. Avec son licenciement, le canton a dû signer un contrat avec un autre canton, là aussi avec un certain coût...

Notons enfin que contrairement à ce qui a été annoncé à de nombreuses reprises, ce laboratoire, qui n'a d'ailleurs pas du tout vocation à faire du bénéfice, en faisait pourtant,

comme le met clairement en évidence le tableau annexé, basé sur des extraits du budget et des comptes. (cf. tableau annexé : situation financière SCAV-LAB en 2014 et 2015)

Au vu de ces considérations, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Estime-t-il que le Parlement et la Commission spéciale ont reçu les informations adéquates qui leur ont permis de prendre une décision en toute connaissance de cause ?
- N'aurait-il pas été plus pertinent de prendre des décisions moins précipitées, qui auraient permis par exemple d'éviter que le Canton, comme c'est le cas maintenant, doive payer pendant 6 mois encore (sans compter les indemnités de licenciement), des collaborateurs compétents, mais qui n'ont plus de travail, les mandats étant déjà donnés à d'autres laboratoires ?
- N'aurait-il pas été plus opportun de prendre des décisions moins précipitées, qui auraient permis au nouveau Gouvernement, dans le cadre de la nouvelle répartition des Départements qu'il a engagée, de réfléchir à l'opportunité d'un retour du Laboratoire cantonal à l'Office de l'Environnement, du fait que 80 % des analyses réalisées par cette Unité l'ont toujours été pour cet Office ? Dans ce contexte, le chef du Laboratoire, comme ses collaborateurs, auraient pu retrouver une certaine polyvalence, avec un pouvoir de décision pour le chef, ce qui aurait peut-être permis de réaliser les économies voulues dans le cadre d'OPTIMA.
- Le Gouvernement est-il disposé à intervenir auprès de l'OFROU pour qu'à l'avenir les analyses de l'A16 soient à nouveau effectuées dans le Jura et qu'elles soient confiées à un laboratoire privé accrédité ? Une telle démarche favoriserait peut-être l'engagement de l'une ou l'autre des personnes licenciées.
- Le Gouvernement peut-il nous dire si le nouveau Chimiste cantonal est déjà opérationnel et s'il peut notamment officier comme spécialiste en radioactivité ou si un mandat extérieur devra, là aussi, être poursuivi ?
- Enfin que deviendra le parc de machines du Laboratoire, d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de francs, dont une bonne partie avait été acquise grâce aux subventions fédérales ?

Delémont, le 8 février 2016

Le responsable : Ami Lièvre

[Handwritten signatures and notes at the bottom of the page, including names like 'Gaul', 'Dae', 'Philippe', and 'D. Amm']

SCAV - LAB		2014			2015		Commentaires
Fonctionnement		COMPTE	BUDGET	LAB 2014	LAB 2015		
Charges	230	Libellé					
	3010.00	Traitements du personnel	1'345'102	1'314'700	513'135	520'000	4.55 EPT LABO = 37 % du SCAV (11.95 EPT) ¹⁾
	3090.00	Formation & perfec. Personnel	15'750	15'000	0	3'500	
	3100.00	Fournitures de bureau	1'069	4'000	396	500	pro rata SCAV
	3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	60'567	82'000	58'727	61'500	
	3102.00	Imprimés, publications	4'213	4'000	1'559	1'600	pro rata SCAV
	3111.00	Machines & appareils laboratoire	2'886	10'000	1'624	20'000	Pipettes automatiques (2014) - Investissement (2015)
	3120.00	Elimination de déchets	2'188	1'500	982	1'500	Déchets spéciaux LAB
	3130.00	Prestations de services de tiers	107'276	145'000	6'725	6'000	Affranchissement + téléphone+prestation (pro rata SCAV)
	3132.00	Hon. conseil. externes, experts	23'240	40'000	7'528	10'000	Accréditation pour 2 secteurs
	3134.00	Primes d'ass. choses	235	300	0	0	Véhicule inspecteurs
	3137.00	Impôts et taxes (TVA forfait.)	8'888	9'000	8'888	9'000	Montant forfaitaire ²⁾
	3138.00	Contribution à la formation	2'907	4'000	0	0	
	3151.00	Entre. mach., appr., véh.	46'528	67'000	45'710	48'000	LAB seulement (entretien et réparation appareils)
	3158.00	Maintenance logiciel Limsophy	5'056	6'000	2'528	2'600	pro rata SCAV
	3170.00	Dédom., frais de déplacements	15'950	16'000	5'902	5'000	pro rata SCAV
	3199.00	Cotisations à des associations	890	500	0	0	
	3634.00	Vers. à la caisse épizooties	141'585	332'100	0	0	
		Location locaux + charges	0	0	30'000	30'000	
		Informatique			47'200	48'000	SDI : environ Fr. 5900.- x 8 postes
Produits	4100.00	Patentes commerce bétail	11'662	10'000	0	0	
	4210.00	Emoluments administratifs	605'964	520'000	0	0	Facturé et non-facturé sans TVA
	4210.00.01	Analyses facturées de laboratoire sans TVA			120'473	120'000	GEFI
	4210.00.05	Analyses facturées de laboratoire avec TVA			180'784	180'000	GEFI
		Analyses non-facturées			0	50'000	Fr. 50'000 (prévisions ENV, surveillance des sources JU)
		Analyses non-facturées autres			546'618	645'000	Comprend: analyses A16, augmentation du programme rivières et contrôleuse denrées alimentaires supplémentaire
		TVA à 8 %			14'463	15'000	TVA ²⁾
	4250.00	Ventes (TVA)	790	1'000	790	500	
	4602.00	Redevance taxes chiens commun.	66'430	68'000	0	0	
	4610.10	Subvention fédérale A16	69'869	290'000	69'869	0	
	4910.00	Imp. Int. pour prestation de services	12'500	50'000	0	0	

Fonctionnement		COMPTE	BUDGET	LAB	LAB
Total charges		1'784'331	2'051'100	730'904	767'200
Total produits		767'214	939'000	932'997	1'010'500
RESULTEAT		1'017'117	1'112'100	202'903	276'700

1) Remarque: Le montant comprend le poste de laborantine à 50% pour bci-Betriels AG et les analyses y relatives sont comprises dans les analyses facturées sans TVA
2) Un forfait de TVA est payé en compensation des 8% de TVA perçus

Tableau : Situation financière de SCAV-LAB en 2014 (comptes) et 2015 (budget) en tenant compte des analyses non-facturées !